AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-5-71 188257

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 1 au Bulletin N° 128 de Mai 1971 -

1971-14

VIGNE

-Mildiou :

Jusqu'à ce jour, les foyers primaires observés sont situés dans les secteurs déjà mentionnés dans le bulletin précédent :

- Tarn (Rabastens ; Cahuzac-sur-Vère ; Fayssac ; Cadalen).
- Lot et Tarn-et-Garonne (St-Cyprien ; Lauzerte ; Lunel ; La Française).

En outre, un autre foyer a été observé dans le secteur de Cazaubon-Montréal dans le département du Gers. D'autres foyers, non reconnus encore, existent probablement ailleurs, toutefois ils devraient être très dispersés et peu importants.

En raison de la sensibilité actuelle de la vigne en toutes régions et des pluies orageuses de ces derniers jours, il est nécessaire d'effectuer un traitement général dès réception partout où de fortes pluies se sont produites le 13 mai. Ailleurs, il y a intérêt à retarder l'application de deux ou trois jours.

-Black-rot :

Le traitement dirigé contre le Mildiou permettra de combattre le Black-rot.

-Vers de la grappe (Eudémis - Cochylis) :

Le vol des papillons est en cours depuis le début du mois dans la plupart des secteurs mais il est très faible en général sauf dans la région du Gaillacois et dans le Frontonnais où il est un peu plus important.

Des pontes ont été déposées et les principales éclosions commencent.

Uniquement dans les vignes où des dégâts notables ont été constatés à la fin de l'été 1970, on pourrait appliquer préventivement, dès à présent, un insecticide (arséniate de plomb, par exemple).

Si l'on préfère intervenir curativement, nous signalons que les atteintes commenceront à être bien visibles dans une huitaine de jours.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

-Tavelures du poirier et du pommier :

La projection des germes hivernants (ascospores) n'est pas encore complètement terminée. En conséquence, il est nécessaire de poursuivre la protection même dans les vergers où la présence de taches n'est pas observée.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

-Carpocapse des prunes :

Le vol des papillons est en cours depuis un certain temps mais les conditions favorables à la ponte n'ont été réunies que vers la fin de la première décade de Mai.

Seulement dans les secteurs où des dégâts importants ont été observés l'an dernier, un traitement pourrait être appliqué dès à présent. Employer soit un produit à base de phosalone (à 60 g de MA/hl), soit un produit à base d'azinphos (à 40 g de MA/hl).

-Rouille du prunier :

Traiter, dès réception, avec l'un des produits suivants :

P.1251

- carbatène : 200 g/hl.
- folpel : 100 g/hl.
- mancozèbe : 160 g/hl.
- manèbe : 160 g/hl.
- méthylthiophanate : 50 g/hl.
- tétrachloroisophtalonitrile : 150 g/hl.
- zinèbe : 200 g/hl.
- zirame : 180 g/hl.

-Cochenille du mûrier sur pêcher :

Les éclosions de jeunes larves sont commencées à un rythme assez lent.

Dans les vergers très contaminés, nous conseillons d'intervenir à partir du milieu de la semaine du 24 au 30 Mai avec l'un des produits suivants :

- méthidathion : 40 g/hl.
- oléoparathion : 25 g/hl.
- parathion émulsion : 25 g/hl.

Il est indispensable de bien mouiller le tronc et la charpente en particulier.

-Tordeuse Orientale du pêcher :

Protection des pépinières :

Un traitement, avec un produit à base de mévinphos à raison de 50 g de MA/hl, pourrait être appliqué dès maintenant dans les pépinières sensibles, situées par exemple à proximité de vergers de pêchers atteints l'an dernier.

SOINS A DONNER AUX CULTURES APRES UNE CHUTE DE GRELE

Les premiers orages violents avec grêle se sont abattus dans certains secteurs de la région, en particulier dans le Nord du Gers. Voici les soins essentiels qu'il est possible d'apporter aux cultures :

1°/ Sur vigne :

a) Lorsqu'il reste un peu de récolte, ne pas toucher aux rameaux porteurs, mais tailler court tous les autres quand ils sont fortement mutilés.

b) Quand la récolte est entièrement perdue, il est préférable de tout retailler (si l'on est encore en Juin). Plus tard, il vaut mieux s'abstenir.

c) La taille doit s'effectuer dans le noeud.

d) Bien entendu, apporter tous les soins culturaux assurant une bonne végétation.

Effectuer les traitements de protection contre le Mildiou en raison de la grande sensibilité des repousses qui vont apparaître au moment où la maladie est en général en pleine extension.

2°/ Sur arbres fruitiers :

a) Sur pruniers, effectuer aussitôt un traitement avec une bouillie bordelaise à 1 % ou un produit cuprique à raison de 250 g de cuivre métal.

b) Sur arbres sensibles au cuivre (pommiers, poiriers, pêchers notamment) : traiter avec l'un des produits conseillés contre les Tavelures.

Ces traitements (vigne et arbres fruitiers) présentent le maximum d'intérêt lorsqu'ils sont effectués dans les 20 heures qui suivent la chute.

Sur la vigne, ils permettent en particulier de prévenir le Rot-blanc (maladie de la grêle) qui évolue sur les grains déjà bien développés. Le captane serait alors le produit à préférer.

BALMA, le 18 Mai 1971

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Midi-Pyrénées"

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.